

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

Association France Dépendance

140 allée Fantin Latour
38330 Montbonnot Saint Martin

Madame le Pr Marie Chistine Gros-Favrot
Porte-parole de l'Association

Madame la Porte-parole,

Nous vous avons bien reçu et lu attentivement votre lettre intitulée « La prise en charge de personnes âgées en perte d'autonomie : une urgence qui ne peut être ignorée par les candidats à la présidence de la République ». Nous partageons globalement le diagnostic concret et juste que vous posez, solidement étayé par le vécu de situations individuelles et par des études et analyses plus générales.

Nous apprécions particulièrement votre attitude qui consiste à identifier précisément les problèmes, sans détour idéologique, à identifier les principales difficultés que rencontrent nos concitoyens concernés et à faire des propositions pragmatiques et constructives. C'est, vous l'aurez sans doute noté, l'état d'esprit et la méthodologie du projet que nous proposons aux Français, véritable plan de transformation et de réconciliation de notre société. Cette réconciliation, vous la portez également **en n'opposant pas les différents types de dépendance, notamment celle lié au handicap à celle lié au vieillissement**, allant ainsi au-delà de votre courrier. Nous sommes convaincus que la plupart des difficultés que rencontrent toutes les personnes touchées peuvent et doivent donner lieu à **des réponses communes**.

Comme vous, nous considérons que **la dépendance est un enjeu majeur pour notre pays**, et ce dès à présent et bien sûr pour les prochaines décennies. Enjeu majeur parce qu'il s'agit de donner à des millions de français, ceux qui perdent progressivement ou brutalement tout ou partie de leur capacité à agir seul, mais aussi leurs proches et leurs familles, des solutions concrètes pour un meilleur vivre-ensemble. Enjeu majeur aussi car il est porteur de nouvelles formes d'organisation de notre société, avec par exemple une meilleure valorisation du rôle des aidants familiaux et plus de soutien, le développement de métiers et de structures nouvelles et spécifiques ou encore la « re-création » nécessaire de liens intergénérationnels, au sein de la famille et au-delà.

Notre pays dispose de formidables ressources pour faire face au développement de ces dépendances, petites et grandes, à commencer par un niveau de prise en charge médicale de qualité et par un fourmillement d'innovations technologiques, médicales ou sociétales qui doivent nourrir cette révolution dans la prise en charge des personnes dépendantes (et plus

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

largement de nombreux autres patients). Mais nous devons favoriser davantage la prise d'initiative et les expérimentations, par et avec les acteurs de terrain eux-mêmes, en veillant à leur donner le temps nécessaire et à en évaluer ensuite les impacts. Nous devons également simplifier et moderniser des pans entiers de notre administration, et les exemples que vous pointez illustrent parfaitement notre capacité nationale à complexifier et alourdir notre fonctionnement en ajoutant sans cesse des lois et des dispositifs nouveaux, sans en supprimer, ou en créant des effets de seuils tels en effet les changements de dispositifs, de financeurs et de droits selon que vous avez plus ou moins de 20 ans ou de 60 ans ou selon la nature ou l'origine de votre dépendance.

Notre programme, établi de manière participative et volontariste, comporte plusieurs engagements pour **mieux prendre en compte la dépendance et améliorer le vivre-ensemble** : favoriser l'intégration pour les personnes en situation de handicap (à l'école, par le travail, par des allocations dignes...), investir sur la prévention en matière de santé (doublement des maisons de santé, création d'un service sanitaire...), prendre en charge les lunettes, prothèses dentaires et auditives (ces dernières dont la privation absurde pour raisons financières conduit plus vite à une plus grande dépendance) ou augmenter le minimum vieillesse de 100 euros par mois.

De nombreuses mesures visent encore plus directement un meilleur accompagnement de la dépendance **en favorisant le maintien à domicile** et, quand ce n'est plus possible, en améliorant la vie quotidienne et la prise en charge médicale dans les différents établissements d'accueil. Favoriser le maintien à domicile doit être la priorité : avant tout parce que c'est le souhait des personnes concernées et de leurs proches, mais aussi parce que cette solution est plus humaine, plus efficace, moins coûteuse et donc plus réaliste et « soutenable » dans la durée. Mais il s'agit d'un vrai changement des mentalités avec un réel investissement initial de la société : par exemple avec le développement des soins et de l'hospitalisation à domicile, l'encouragement de nouvelles formes d'habitat partagé, la promotion des réseaux d'aide à la personne ou le **décloisonnement entre ville et hôpital d'une part et entre secteurs sanitaire et social d'autre part**.

Nous voulons également faire bouger les lignes et les mentalités au sujet des millions d'aidants. Là encore parce nos concitoyens souhaitent pouvoir être des aidants sans être doublement « pénalisés », mais aussi parce que, sans eux, nous ne pourrions bâtir ce système plus juste et durable. Ainsi nous favoriserons les **périodes de répit** pour les aidants, nous permettrons le don de RTT entre collègues pour les personnes aidantes dans les entreprises et nous prendrons en compte la situation des personnes aidantes dans le calcul de l'âge de départ à la retraite dans la réforme que nous conduirons.

Enfin le mouvement En Marche ! prône systématiquement de **traiter les sujets au plus près des réalités du terrain**, par les acteurs qui connaissent et sont compétents, en tenant compte des spécificités rencontrées, et en privilégiant l'action sur le contrôle a priori. Nous considérons donc avec un réel intérêt votre première proposition –l'évaluation des besoins par le médecin traitant ou le spécialiste qui suit la personne dépendante : après une

En Marche !

en-marche.fr
@enmarchefr

analyse et une concertation avec les acteurs concernés, cette mesure nous apparaît aujourd'hui comme faisant partie des types d'actions que nous voulons promouvoir.

Vous aurez compris que nous partageons vos préoccupations légitimes et exigeantes et que nous pensons, comme vous, que **le système doit être repensé en profondeur**, tels les découplages déjà mentionnés et autres simplifications légales et administratives. Cela prendra du temps, mais raison de plus pour s'y atteler dès les premiers jours. Il faudra donc ouvrir très vite une concertation avec les principaux acteurs, du sanitaire et du social, du local au national, des patients aux soignants, des aidants aux fonctionnaires et agents concernés.

Nous sommes donc résolus à appliquer au champ de la dépendance la démarche et les ambitions de transformation qui sont les nôtres.

L'équipe En Marche !